



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme d'incubation

« Territoires de Services et de Coopérations »

Pour un développement à haute valeur environnementale et sociale

Coop'Ter



Le programme en bref

L'agence de la transition écologique (ADEME) s'engage à accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse. Elle soutient l'accompagnement à la mutation du système productif, aux changements de modes de vie et à une plus grande résilience des territoires.

La focale territoriale est essentielle pour penser le changement et pour agir, au plus près des acteurs, pour décloisonner les démarches écologique, sociale et économique, pour imaginer d'autres façons de produire, de consommer et de vivre. L'économie de la fonctionnalité et de la coopération, en tant qu'économie de service responsable, centrée sur les usages et les modes de vie, apparaît être une grille d'analyse pertinente pour la transition territoriale. Ce nouveau modèle économique s'applique aux entreprises mais aussi plus largement à des collectifs d'acteurs des territoires qui ambitionnent de trouver en coopération des solutions à des enjeux territoriaux (mobilité, habitat, alimentation, tourisme, santé, culture...).

Ce programme d'incubation poursuit une triple finalité :

- Faire émerger et développer de nouvelles dynamiques territoriales de services et de coopérations permettant un développement à haute valeur environnementale et sociale des territoires.
- Evaluer et consolider le référentiel commun de développement durable des territoires, basé sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.
- Organiser le débat avec des acteurs portant d'autres dynamiques territoriales pour enrichir les cadres de pensée et d'action.

La méthode générale retenue dans le programme couple l'intervention et la recherche.

L'agence soutiendra ainsi des projets territoriaux. Ces projets se réaliseront en deux phases : une phase d'émergence (agencement des acteurs, ébauches de solutions...) et une phase de développement (expérimentation, consolidation de l'écosystème coopératif...). Une entreprise, une collectivité territoriale, une association de citoyens, ou encore un premier noyau d'acteurs peut initier un projet qui sera ensuite porté par un collectif plus élargi d'acteurs. La phase de développement sera soutenue sous conditions et pourra se réaliser en lien avec d'autres programmes thématiques de soutien aux expérimentations (programmes sur l'alimentation, la mobilité...).

Les projets devront avoir un fort potentiel environnemental, social et économique.

Le programme s'appuie sur un conseil scientifique pluraliste. Une communauté d'accompagnateurs sera constituée, soutenue par un dispositif de professionnalisation. Les porteurs de projets bénéficieront d'une animation du programme leur permettant de rencontrer les autres porteurs de projets pour échanger sur leurs expériences.

Contexte

L'ADEME, dans son contrat d'objectifs et de performance 2020-2023, s'engage à : « accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse ». L'agence stipule également qu'elle « renforce son implication et son expertise dans les approches systémiques, les démarches territoriales intégrées, l'accompagnement à la mutation du système productif, aux changements de modes de vie, à l'adaptation au changement climatique et à une plus grande résilience des territoires ». Le programme d'incubation « Territoires de Services et de Coopérations » se situe dans ce cadre.

Le territoire, une échelle pertinente pour un développement durable

La transition écologique ne peut être pensée seulement à l'échelle mondiale et nationale, ou bien encore à l'échelle de secteurs d'activités ou de filières. Ces approches sont éloignées de la réalité des territoires et des expériences réelles vécues par les personnes au quotidien pour se nourrir, se loger, se déplacer, se soigner, se former, se cultiver, etc. **La focale territoriale est essentielle pour penser le changement et pour agir, au plus près des acteurs, pour décroiser les démarches écologique, sociale et économique.** Des dynamiques collectives territoriales sont déjà lancées¹ ; citons, pour exemple, les pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE), les projets alimentaires territoriaux (PAT), les Territoires à énergie positive (TEPOS) ou encore les territoires engagés nouvellement dans des contrats de transition écologique. Ces dynamiques préparent aujourd'hui le terrain pour des changements profonds de nos modes de vie et de production dans une logique de temps long nécessaires à la préservation de bonnes conditions de vie sur terre.

Qu'entend-on par Territoire ?

La notion de territoire désigne parfois un espace géographique ou encore un espace délimité par une autorité administrative, par exemple une collectivité territoriale. Ici, le territoire s'élargit aux acteurs, il est vu comme « un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part » (Moine, 2006, « Le territoire comme système complexe »).

Une économie de services responsable comme modèle de développement des territoires

Le développement économique, écologique et social des territoires ne peut se penser seulement en termes de programmes cadres, de planification territoriale puis d'actions à mettre en œuvre. **Les innovations sociales et économiques émanant des acteurs de terrain sont déterminantes pour nourrir d'autres façons de produire, de consommer et de vivre.** Les citoyens, les entreprises, les collectivités territoriales sont bien placés pour penser ensemble leur avenir et ajuster leurs actions au fil de l'eau dans des contextes incertains, pouvant être soumis à de nouvelles contraintes.

Innover en se centrant sur les usages et les fonctions de vie des citoyens permet d'être à l'écoute des besoins réels des personnes et de proposer des solutions adaptées. C'est aussi limiter la surconsommation et la vente de toujours plus de produits dans une logique purement industrielle, dès lors que l'on s'inscrit dans une perspective d'un développement durable. **Cette orientation est celle de l'économie de la fonctionnalité.** C'est une économie de services responsable : à travers le service, elle propose une nouvelle relation entre l'offre et la demande.

¹ Le Labo de l'économie sociale et solidaire, 2020. « Dynamiques collectives de transition dans les territoires ».

Elle vise à fournir des bénéfices (des « effets utiles ») pour les usagers et pour la société en général. Elle est tournée vers l'amélioration du bien-être et l'adoption de pratiques plus vertueuses. **Ce modèle nécessite une étroite coopération entre l'ensemble des acteurs économiques et territoriaux, une répartition équitable des richesses, une mutualisation des biens matériels et des modes de production adaptés.** Du côté de l'entreprise, cela veut dire un travail en confiance et en coopération, la reconnaissance de l'expérience des collaborateurs comme ressource stratégique pour développer les compétences et innover, des modèles de revenus liés aux bénéfices produits pour les usagers, une contractualisation sur une performance....

A l'échelle territoriale, ce nouveau modèle économique est une grille pertinente pour produire de nouveaux services liés à la mobilité, l'habitat, l'alimentation, l'habillement, la santé, etc. Au-delà des services publics habituels, il s'agit de penser les services selon une double logique entrepreneuriale et territoriale associant en coopération des acteurs privés et publics. C'est ainsi que l'on peut à la fois créer de la valeur ajoutée tout en s'attachant à l'intérêt général. Des exemples sont donnés dans les encadrés ci-dessous.

Les Anges Gardins dans les Hauts-de-France

Bien manger, respecter l'environnement et réinsérer le travail dans la vie des gens

L'association Les Anges Gardins agit dans le domaine de l'alimentation. Elle s'appuie davantage sur une logique de services, au sens des usages et de rendre service (« Bien manger ») que sur la simple fourniture de produits (« produire des légumes pour des bouches à nourrir »). Elle développe un ensemble d'activités : éducation à l'alimentation, développement rural, insertion, cohésion sociale, chantiers coopératifs... Les effets bénéfiques écologiques et sociétaux sont recherchés et reposent sur l'ancrage territorial.

Totem Mobi en Provence-Alpes Côtes d'Azur

Service de mobilité accessible à tous pour un développement durable du territoire

L'entreprises Totem mobi développe un service d'auto-partage électrique, avec un positionnement prix accessible. Elle offre ainsi une solution de mobilité différente de l'usage de la voiture en propriété. La clé du succès repose sur la mise en place d'un écosystème territorial : co-production du service avec les clients-usagers (recharge des véhicules), coopération avec la Maison départementale de l'Emploi, partenariat avec des commerces locaux pour le financement de bornes de recharge, partenariat avec les artisans réparateurs... Une SCIC territoriale portée par la Métropole Aix Marseille Provence a été créée pour devenir l'opérateur de service.

Une communauté d'acteurs et des ressources

L'ADEME a publié cette année un panorama sur l'économie de la fonctionnalité qui décrit les acteurs nationaux et territoriaux impliqués. L'étude montre qu'une grande diversité d'acteurs sont déjà engagés dans l'économie de la fonctionnalité dans la plupart des régions. Les structures d'intermédiation les plus en lien avec le sujet sont les clubs territoriaux, animés par une organisation nationale, l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC). Ces structures sont des lieux de ressources pour les acteurs économiques des territoires et nationaux. Les régions sont aussi souvent fortement impliquées aux côtés de l'ADEME.

Par ailleurs, le laboratoire de recherche-intervention ATEMIS a produit en 2017, pour le compte de l'ADEME, une prospective intitulée « Vers une économie de la fonctionnalité à haute valeur environnementale et sociale en 2050 ». La vision prospective est celle d'une économie de services et territoriale tournée vers un développement durable. A travers les récits, le lecteur découvre comment les acteurs économiques et territoriaux conçoivent différemment l'alimentation, l'habitat, les communs productifs et la performance et le bien-être au travail.

Jusqu'à présent, les acteurs engagés en économie de la fonctionnalité sont principalement des entreprises. Quelques collectivités orientent aussi leur marché public vers des offres d'économie de la fonctionnalité pour leur usage interne ou pour agir dans leurs de champs de compétences (gestion des déchets, éclairage public par exemple).

Le programme

Il est prometteur de soutenir les dynamiques de services combinant les approches entrepreneuriales et territoriales. Ces dynamiques sont à même de soutenir un changement des modes de vie dans les territoires, une société plus sobre et économe en ressources matérielles. Ces dynamiques ne peuvent prendre place dans les dispositifs d'accompagnement existants actuellement sur l'économie de la fonctionnalité ciblant soit les entreprises, soit les collectivités. Elles nécessitent un dispositif adapté à des démarches pluri-acteurs, proposé ici dans ce programme, visant à **faire émerger de nouvelles formes économiques : des « Ecosystèmes coopératifs territorialisés »**.

Qu'entend-on par Ecosystème coopératif territorialisé ?

Ensemble d'acteurs (entreprises, collectivités, services déconcentrés de l'Etat, associations, citoyens, ...) construisant une dynamique économique de service en coopération, répondant à des enjeux de territoire liés aux grandes fonctions de vie (s'alimenter, se soigner, habiter, se déplacer, se former, travailler, se cultiver, ...), dans une perspective écologique et de bien-être social.

Objectifs, référentiel et méthode générale

Objectifs

Le programme d'incubation poursuit une triple finalité :

- **Faire émerger et développer de nouvelles dynamiques territoriales de services et de coopérations permettant un développement à haute valeur environnementale et sociale des territoires.**

Des collectifs d'acteurs publics et privés se constitueront pour proposer de nouvelles solutions de service répondant aux grandes fonctions de vie des habitants (se nourrir, se déplacer, se loger...) sur un bassin de vie. L'objectif est d'installer ces nouveaux écosystèmes d'acteurs et les nouvelles solutions dans la durée. Le développement des différents écosystèmes s'appuiera sur un référentiel commun de développement durable territorial.

- **Evaluer et consolider le référentiel commun de développement durable des territoires basé sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.**

On analysera la capacité de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération à engager un développement territorial durable dans différents contextes et pour différents enjeux. Il s'agira d'évaluer la pertinence et la robustesse de ce référentiel et d'en proposer des évolutions à partir des retours d'expérience des territoires et de connaissances académiques.

- **Organiser le débat avec des acteurs portant d'autres dynamiques territoriales pour enrichir les cadres de pensée et d'action.**

Les nouvelles dynamiques installées dans le cadre de ce programme seront confrontées à d'autres dynamiques territoriales existantes afin de s'alimenter des différentes

expériences menées, de croiser les regards et de faire évoluer les cadres de pensée et d'action.

Le référentiel : l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) appliquée aux territoires

Le programme s'appuie sur le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération appliquée aux territoires. L'approche territoriale est une composante clé de ce nouveau modèle économique. Celle-ci est présentée dans une note produite en 2019 par ATEMIS pour le compte de l'ADEME².

Par ailleurs, le programme « Villes pairs territoires pilotes de la transition », porté conjointement par l'IE-EFC et la ville de Loos-en-Gohelle, s'appuie sur l'EFC et pose les premières bases du modèle de soutien aux dynamiques territoriales et économiques.

Qu'entend-on par référentiel ? Un référentiel est un ensemble de principes directeurs traduisant une conception de la société, il fournit un cadre de pensée et d'action. Il s'appuie plus spécifiquement sur des concepts opérationnels et sur des méthodologies d'action.

La méthode

La méthode générale retenue dans le programme est celle de la recherche-intervention :

- Il s'agit de transférer le référentiel vers les acteurs des territoires, d'accompagner ces acteurs à faire évoluer leurs représentations, leurs modes de faire, vers un nouveau modèle de développement territorial. Les solutions proposées seront concrètes et opérationnelles, adaptées à chaque contexte territorial.
- Ce nouveau modèle économique souhaitable est encore en émergence, et il est nécessaire de continuer à le construire. Les expériences issues des territoires fourniront de nouvelles connaissances pour évaluer et faire évoluer le référentiel. Des apports plus académiques viendront aussi alimenter le référentiel. La démarche réflexive est au cœur de la méthode.

Dynamique et périmètre d'un projet territorial

Dynamique d'un projet : de l'émergence au développement

Le projet est porté en phase d'émergence par une entreprise, une association de citoyens, une collectivité territoriale, voire par un premier noyau d'acteurs. Le porteur du projet aura la volonté de développer un projet territorial multi-acteurs soutenant un mode de développement durable. Il est donc attendu qu'un groupe porteur multi-acteurs soit identifié pour conduire la phase de développement du projet. Le projet prendra en charge une ou plusieurs fonctions de vie correspondant à des enjeux du territoire. Il est possible que le projet prenne appui sur des dynamiques de changement déjà développées sur le territoire par exemple sur l'alimentation, la mobilité, l'habitat, etc. Le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération pourra enrichir ces dynamiques.

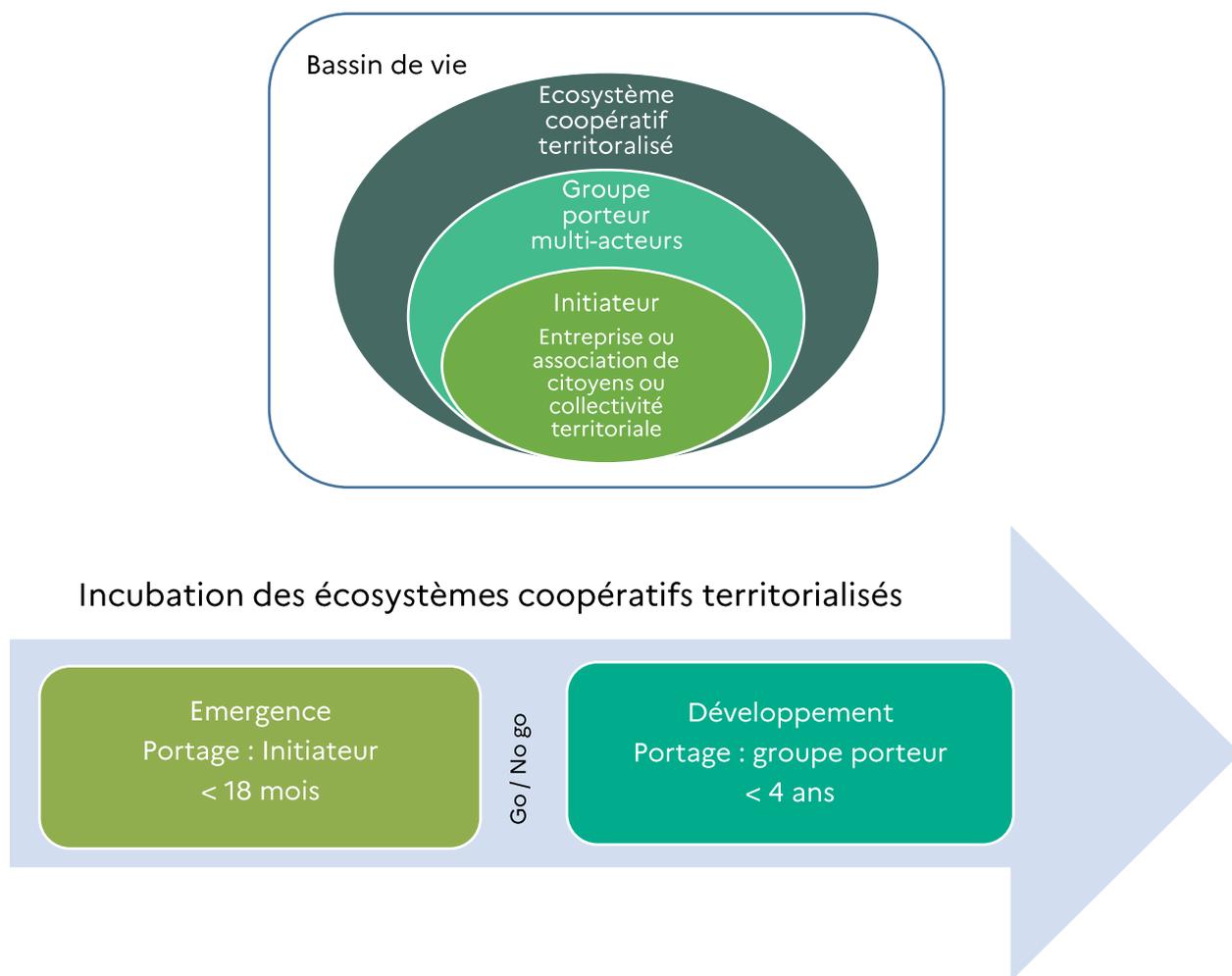
² ADEME, ATEMIS, Christian du Tertre, Patrice Vuidel, Brigitte Pasquelin, 2019. « Développement durable des territoires : la voie de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ». Un référentiel sur un développement territorial

La première phase du projet est une phase d'émergence. Il s'agira d'identifier et mobiliser un collectif d'acteurs prêts à s'engager dans le temps et à coopérer sur le projet. Ces acteurs préciseront ensemble les enjeux sur lesquels ils souhaitent travailler. Ils ébaucheront une première offre de services à partir du référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et imagineront plus globalement un nouveau modèle de développement territorial. Ils commenceront à faire l'expérience de ce nouveau modèle. Cette phase durera moins de 18 mois.

Cette première phase se clôturera par une réflexion sur la possibilité ou non de poursuivre le projet dans le cadre du programme. Le porteur remettra à l'ADEME un projet qui sera évalué sur plusieurs critères : la conceptualisation effective d'un nouveau modèle de développement, l'identification d'un groupe porteur multi-acteurs, la qualité de la coopération entre les acteurs, la possibilité de financer un projet au long cours... Dans l'hypothèse favorable d'une poursuite, la seconde phase du projet pourra s'engager. Le groupe porteur du projet pourra candidater à d'autres programmes thématiques de soutien financier de projets expérimentaux (programmes sur l'alimentation, la mobilité...) pour cette phase de développement, tout en restant au sein même de ce programme d'incubation.

La seconde phase du projet est une phase de développement. Les acteurs approfondiront le modèle de développement. Les expériences seront conduites sur le terrain pour consolider le modèle. L'ingénierie juridique et financière appuiera le déploiement. L'écosystème d'acteurs sera stabilisé. Le soutien de cette dynamique dans le cadre de ce programme n'excédera pas 4 ans.

Figure – Dynamique d'un projet



Thématiques et périmètre

Les projets pourront s'adresser à une fonction de vie en particulier ou à plusieurs fonctions de vie. Aucune fonction n'est écartée a priori dans ce programme. Les domaines couverts pourront donc être : l'alimentation, l'habitat (incluant le mobilier et les équipements de la maison), la mobilité, la santé, les loisirs, la culture, l'éducation, l'habillement...

L'échelle d'un projet sera celle du bassin de vie pertinent pour la ou les fonctions ciblées. Le bassin de vie est un espace présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique, exprimant des besoins homogènes en matière d'activités et de services. Il cadre à la réalité quotidienne des habitants et à leurs pratiques.

Les projets devront avoir un fort potentiel environnemental, social et économique. Le développement durable sera une intention stratégique des porteurs de projets. Un ensemble de grands enjeux environnementaux devront être traités parmi eux le changement climatique, la biodiversité, la pollution de l'air et de l'eau, la qualité des sols... La lutte contre les inégalités sociales et la progression vers des modes de vie sains et désirables pour tous sera aussi particulièrement recherchée.

Accompagnement des projets

Un projet sera accompagné par un ou des intervenant(s)-accompagnateur(s) associant des compétences en économie de la fonctionnalité et de la coopération et en développement territorial. D'autres compétences pourront aussi être associées, par exemple sur la coopération, sur le travail... Il est fréquent sur des projets complexes de ce type d'avoir un binôme d'intervenants.

Des chercheurs accompagneront également les projets en apportant des éclairages sur des thématiques ciblées. Ces chercheurs s'attacheront à avoir une posture de recherche-intervention.

Une mission nationale sera mise en place pour accompagner les porteurs de projets sur l'évaluation environnementale des nouvelles activités qui seront développées.

Pilotage, animation et communautés

Pilotage et animation ADEME

Le pilotage du programme sera assuré par l'ADEME. Les quatre directions exécutives de l'agence seront associées : Direction Exécutive de l'Expertise et des Programmes (DEEP), Direction Exécutive des Territoires (DET), Direction Exécutive Recherche et Prospective (DRP) et Direction de la Mobilisation pour la Transition Ecologique (DEMTE).

Le programme sera piloté de façon opérationnelle par le Service Consommation et Prospective (SCP) de la DEEP, des membres de la DRP et les directions régionales de la DET impliquées.

Les services techniques de la DEEP en lien avec l'alimentation, l'habitat, la mobilité, l'organisation urbaine, les énergies renouvelables seront mobilisés sur les projets en lien avec leurs thématiques.

L'ADEME coordonnera et animera l'ensemble du programme.

Elle constituera le Conseil scientifique pluraliste, la communauté des porteurs de projets et la communauté des accompagnateurs décrits ci-dessous.

Elle conventionnera avec les porteurs de projets et suivra le pilotage des projets (Directions régionales ADEME, en lien avec le siège).

L'ADEME organisera avec le Conseil scientifique pluraliste les retours d'expériences des territoires et le débat avec les autres dynamiques territoriales. Des séminaires seront organisés pour favoriser les retours d'expériences des dynamiques territoriale et leur capitalisation.

Elle valorisera et diffusera l'ensemble des résultats du programme.

Conseil scientifique pluraliste

Le conseil scientifique pluraliste sera présidé par Christian du Tertre, ATEMIS. Le conseil associera des chercheurs académiques de différentes disciplines, des intervenants-accompagnateurs et des acteurs de la société (collectivités, entreprises, associations).

Le Conseil accompagnera le programme. Il sera chargé d'évaluer et consolider le modèle de développement durable des territoires: le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération appliqué aux démarches territoriales. Pour cela, il conduira une démarche réflexive. Il s'appuiera sur les retours d'expériences des territoires, issus des porteurs de projets et des intervenants-accompagnateurs. Les membres du Conseil se rendront également dans les territoires pour observer et pour participer pour certains à l'accompagnement, aux côtés des intervenants-accompagnateurs. Cette participation leur permettra de nourrir les retours d'expérience. Les évaluations environnementale, sociale et économique feront partie du périmètre d'évaluation.

Des recherches académiques seront également encadrées par le conseil scientifique pluraliste, notamment par l'accompagnement de jeunes chercheurs pouvant être soutenus dans le cadre du programme Thèses de l'ADEME. Ces recherches enrichiront les connaissances et permettront de former des jeunes chercheurs à la démarche de recherche-intervention.

Le conseil organisera avec l'ADEME les retours d'expériences des territoires et le débat avec les autres dynamiques territoriales. En l'occurrence, il participera à la programmation des séminaires et à leur animation.

Communauté des porteurs de projets

La communauté des porteurs de projets rassemblera l'ensemble des groupes projets des différentes dynamiques territoriales du programme. Elle sera ainsi composée d'une grande diversité d'organisations.

Les porteurs de projets auront l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences lors des séminaires du programme, ou encore potentiellement dans le cadre d'ateliers de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC) ou de clubs territoriaux du réseau.

Communauté des accompagnateurs

La communauté des accompagnateurs du programme sera constituée par l'ADEME sur appel à candidatures. L'agence s'attachera à sélectionner une diversité de profils et de compétences.

La participation d'un accompagnateur à la communauté sera soumise à la signature d'un engagement réciproque entre l'accompagnateur et l'ADEME. L'accompagnateur s'engagera

notamment à participer au dispositif de professionnalisation lié au programme. Ce dispositif est développé par ATEMIS et par l'IE-EFC, avec le soutien de l'ADEME. Il comprend une formation à l'économie de la fonctionnalité appliquée aux territoires (le référentiel du programme) et à la recherche-intervention dans les territoires, des conseils individualisés et des ateliers collectifs de retours d'expériences.

Les projets territoriaux ne seront soutenus que sous la conditionnalité d'un accompagnement par des intervenants de la communauté. L'ADEME pourra conseiller les porteurs de projets sur les compétences à associer.

Directions régionales ADEME impliquées

Les directions régionales de l'ADEME actuellement impliquées dans le programme sont les suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Bourgogne-France-Comté, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les projets soutenus en 2020/2021 seront situés dans ces régions.

Financement et participation

Les aides financières aux porteurs de projets seront attribuées dans un premier temps pour les phases d'émergence des projets. Les aides permettront de couvrir une partie des frais relatifs aux chargés de mission en charge de l'animation des projets et à l'accompagnement des projets par les intervenants de la communauté.

Le financement est détaillé dans le document de candidature destiné aux porteurs de projets.

Les accompagnateurs contribueront financièrement à leur professionnalisation via le dispositif mis en place dans le cadre de ce programme. Les modalités de contribution sont détaillées dans le document de candidature destiné aux accompagnateurs.

Mise en œuvre et calendrier

Deux projets pilotes ont déjà été lancés en Ile-de-France sur l'alimentation en 2020 : un projet porté par la Communauté d'agglomération de Roissy (95) sur l'élaboration d'une stratégie alimentaire territoriale et un projet porté par l'entreprise EPIDEBRI sur l'élaboration d'une offre de biens alimentaires inclusive aux quartiers de Bondy (93).

Une nouvelle promotion sera lancée en 2021 (environ 10 projets). Les projets rentreront en phase d'émergence au début de l'année 2021. Une autre promotion sera lancée début 2022.

Calendrier

Conseil scientifique pluraliste	
Constitution du Conseil scientifique pluraliste	Septembre à octobre 2020
Projets – Communauté des porteurs de projets	
Identification des porteurs de projets, échanges entre les candidats et l'ADEME et les potentiels autres partenaires, soumission des candidatures	Juillet à fin octobre 2020
Choix final des candidats et de leurs projets	Novembre 2020
Instruction des candidatures, choix des accompagnateurs, préparation et contractualisation des conventions	A partir de décembre 2020
Communauté intervenants-accompagnateurs	
Appel à candidatures	Juillet 2020
Constitution de la communauté	Septembre 2020
Professionnalisation des intervenants	A partir d'octobre 2020
Attribution des projets aux accompagnateurs	Décembre 2020
Séminaire du programme	
Séminaire de lancement	Semestre 1 2021

Documents associés au programme

Documents destinés aux candidats au portage de projet :

- Document à l'attention des candidats porteurs de projet ;
- Formulaire de pré-candidature pour les porteurs de projet.

Documents destinés aux candidats au Conseil scientifique pluraliste :

- Note sur le Conseil scientifique pluraliste ;
- Document de candidature.

Documents destinés aux candidats à l'accompagnement de projets :

- Document à l'attention des candidats accompagnateurs ;
- Formulaire de candidature pour les accompagnateurs ;
- Contrat d'engagements réciproques Accompagnateur-ADEME.

Sélection de ressources

Définition et positionnement

ADEME, 2019. Les avis de l'ADEME - L'économie de la fonctionnalité.

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe_economie_fonctionnalite_janvier_2019.pdf

Vidéo

ATEMIS, L'économie de la fonctionnalité et de la coopération : La valeur pas les volumes.

<http://crepe.ieefc.eu/la-valeur-pas-les-volumes/>

Panorama

ADEME, PIKAIA, Paul Boulanger, Emmanuel Delannoy, Julien Valery. 2020. Panorama national sur l'économie de la fonctionnalité. Recensement, analyse et éléments d'interprétation.

<https://www.ademe.fr/panorama-national-pistes-daction-leconomie-fonctionnalite>

Prospective

ADEME, Vuidel Patrice, Brigitte Pasquelin, 2017. Vers une économie de la fonctionnalité à haute valeur environnementale et sociale en 2050 : Les dynamiques servicielle et territoriale au cœur du nouveau modèle.

Rapport complet et synthèse.

<https://www.ademe.fr/vers-economie-fonctionnalite-a-haute-valeur-environnementale-sociale-2050>

Dynamiques territoriales

ADEME, ATEMIS, Christian Du Terre, Patrice Vuidel, Brigitte Pasquelin, 2019. Développement durable des territoires : la voie de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/developpement-territoires-efc_201901-note.pdf

Patrice Vuidel, Julian Perdrigeat, mars 2019 Référentiel de l'atelier « Villes pairs, territoires pilotes de la transition », Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

https://www.atemis-lir.fr/wp-content/uploads/2019/06/Atelier_VillesPairsTerritoiresPilotesdeLaTransition_2019_03.pdf

Dossier de magazine

ADEME, 2017. L'économie de la fonctionnalité : une vision nouvelle, des acteurs s'engagent (ADEME & Vous : Le Mag n°106)

https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/06/ADEME_MAG106_web_bis.pdf

Pour aller plus loin, une sélection de ressources

<https://www.ademe.fr/selection-ressources-leconomie-fonctionnalite>

Crédit photo : Evellean/Shutterstock.com